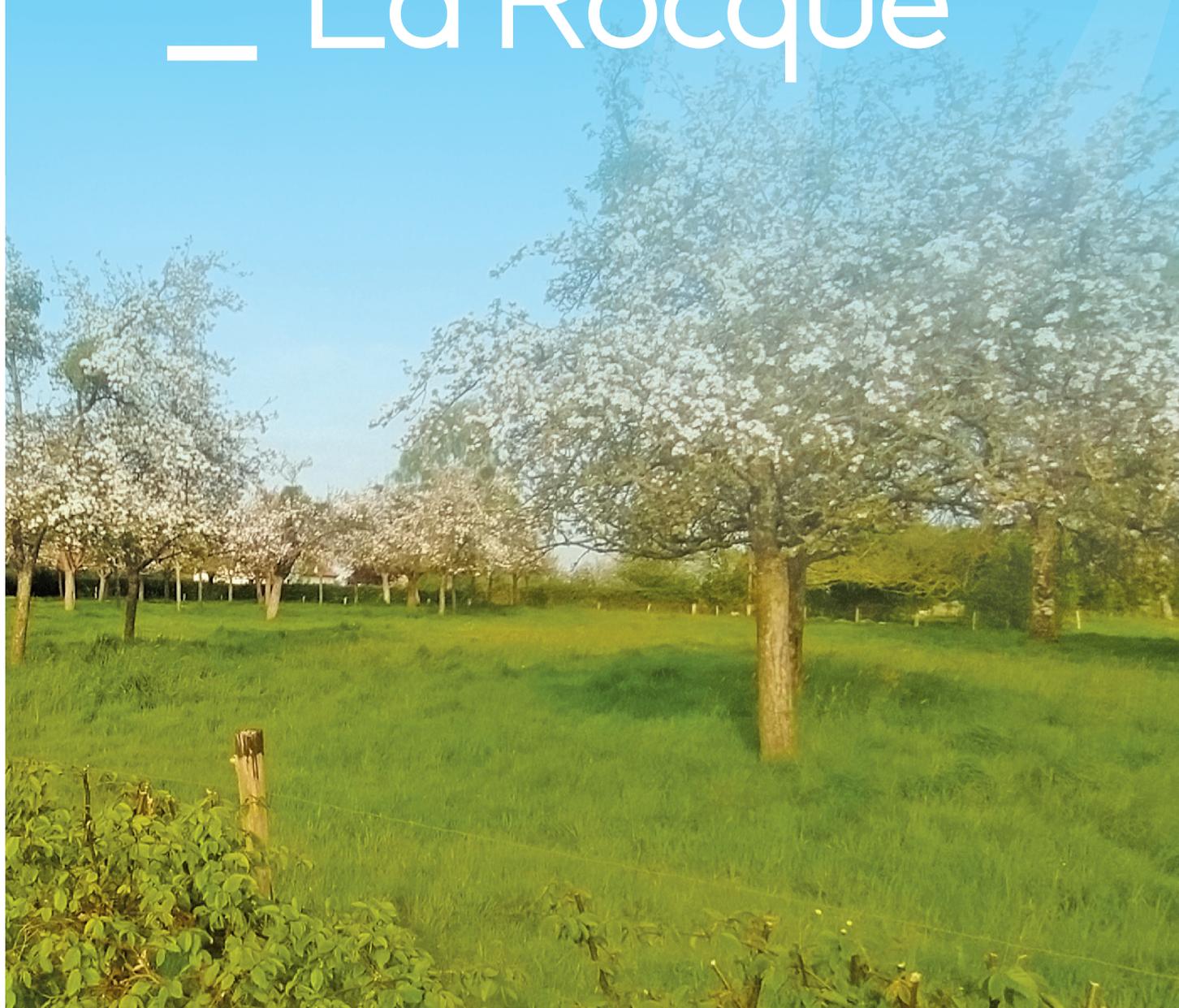


2023

Bulletin communal de La Rocque





Aux prémices de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux d'espoir, d'optimisme, de liberté qui sont les moteurs de notre quotidien.

Après une année 2022 particulièrement éprouvante à bien des égards, tant sur le plan international avec le retour de la guerre à nos portes que sur le plan national avec une sécheresse historique et une inflation galopante, nous avons fait de notre mieux au niveau local pour répondre à vos attentes et faire en sorte que votre vie soit plus douce.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor de la commune et au bien-être de ses habitants.

La fin de l'année 2022 nous laisse entrevoir des perspectives plus réjouissantes et on voit poindre à l'horizon le retour à une vie presque normale. Financièrement, nous avons pu assainir la trésorerie et nous donner la possibilité d'engager des nouveaux projets ; ceux évoqués lors de la campagne, mais aussi des projets beaucoup plus confidentiels directement liés à l'amélioration de votre quotidien.

Après deux ans de privations, les moments de convivialité font de nouveau leur apparition. Le repas des aînés a enfin pu avoir lieu et nul doute que nous pourrons aussi partager la Galette des Rois tous ensemble à la fin du mois de janvier. Avec le comité consultatif, nous verrons quelles sont les attentes des administrés et quels aménagements ou manifestations nous pouvons envisager dans notre village.

Permettez-moi pour conclure de citer Antoine de Saint-Exupéry : « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ». Alors ensemble, faisons de 2023 une année de partage dans la fraternité, maintenons la bienveillance et resserrons nos liens, entre nous et avec notre planète.

Je vous renouvelle à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2023. Que cette année vous apporte satisfaction, joie et bonheur.

Bonne et Heureuse Année 2023 !

Frédéric Wiercosin



Mairie annexe de La Rocque

Ouverture de la mairie au public :

Le mardi de 16h30 à 18h30.

Tél. : 02 31 67 70 71

mairie.larocque@valdalliere.fr

Vos élus :



Frédéric WIELGOSIK

Maire Délégué

Adjoint aux Finances de Valdallière



Damien OLIVIER

Conseiller Municipal

ETAT-CIVIL

Baptême Civil :



Hugo et Laura AUGER

Décès :



Christophe COUVRY décédé le 18/04/2022

ASSOCIATIONS

- **La Rocque Animations**

La Présidente : Sandrine HESLOUIS.

- **Société de Chasse de La Rocque**

Le Président : Philippe MARIE

CONVIVIALITE

Après deux années de patience, la vie reprend petit à petit et les moments de convivialité font leur retour pour le plus grand plaisir de tout le monde. Qu'elles soient familiales ou amicales, ces réunions ont comblé un manque et ces retrouvailles ont rendu le sourire à tout le monde.

Repas d'été avec La Rocque Animations

28 Août 2022

Comme il est de coutume en ce dernier week-end du mois d'août, La Rocque Animations a organisé son repas champêtre qu'une quarantaine de personnes a pu partager sous un soleil magnifique.



Repas des Aînés

11 Septembre 2022

Pour les aînés, ce confinement aura été une période difficile à vivre. Pour beaucoup d'entre eux, les réunions de club sont les seules possibilités de rencontre et de lien social.

C'est à l'Auberge de Saint Germain qu'une vingtaine de convives ont pu se retrouver.

Après quelques mots du Maire Délégué et la remise d'un bouquet aux doyens de l'assemblée, Simone LEBARBEY et Roger MADELAINE, les invités ont pu partager un délicieux repas dans une ambiance détendue et chaleureuse.



Parrainage civil de Laura et Hugo

9 Juillet 2022

En ce 09 Juillet, Cathy et Mickaël ont fait le choix de doter Hugo et Laura d'un parrain et d'une marraine pour les épauler et les accompagner dans la vie.



Le **parrainage civil**, ou **baptême républicain**, tire ses origines de la Révolution Française, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et concentre tous les symboles importants de notre République. Les premiers furent célébrés dès 1792.

Acte avant tout humaniste, le baptême républicain est l'engagement moral de la marraine et du parrain d'accompagner leur filleul dans les différentes étapes de sa vie. Un engagement d'autant plus fort qu'il ne comporte aucune obligation légale. Il est aussi destiné à faire adhérer symboliquement l'enfant aux valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité.

Une **liberté** sans autres limites que celles des autres. Comme disait Simone de Beauvoir : « Se vouloir libre c'est aussi vouloir les autres libres ».

Une **égalité** qui se doit d'être, avant tout et plus que tout, une égalité de dignité et qui veut que tous les hommes soient égaux par nature et devant la loi.

Une **fraternité** qui est tout simplement l'expression républicaine d'une vie en commun fondée sur des valeurs humanistes et universelles.

LE COMITE CONSULTATIF

Depuis le Conseil Municipal du 10 Octobre 2022, la commune déléguée de La Rocque est dotée d'un comité consultatif. Ce comité, présidé par le Maire délégué, est composé de personnes réparties sur tout le territoire de la commune :

- Elus : Frédéric WIELGOSIK, Damien OLIVIER
- Non élus : Déborah BARRE, Josiane COUVRY, Jacky MAUPAS, Chantal MOURICE, Sylviane PEDINI

Le comité est avant tout un groupe de discussion au service de la commune déléguée. Il peut être consulté sur toute question ou projet concernant les services publics et les équipements de proximité. Il peut aussi transmettre au Maire toute proposition concernant un problème d'intérêt communal, mais aussi proposer des améliorations. Les membres du comité peuvent aussi servir de relai pour remonter des informations.

AMENAGEMENT DU BOURG

Plusieurs évolutions vont voir le jour au sein du bourg. Après la végétalisation du cimetière, nous allons procéder à l'aménagement de la zone de la mairie.

ETAPE 1 : Abattage de la haie

Abattage d'une partie de la haie actuelle et mise en place d'une haie maîtrisée. Cette étape se déroulera dès cet hiver.

ETAPE 2 : Création d'une nouvelle Mairie

La mairie actuelle est la seule partie du bâtiment principal à n'avoir subi aucune amélioration. L'hiver, les conditions de travail ne sont pas acceptables pour la secrétaire de mairie. La nouvelle mairie sera aménagée dans le garage se trouvant sur le terrain.

ETAPE 3 : Création d'une Salle des Fêtes

La mairie actuelle sera rénovée et aménagée en cuisine et les toilettes seront mises aux normes (Ce bâtiment dispose déjà d'une installation neuve de traitement des eaux usées). Les accès se feront par les portes de la grande salle et, pour la sécurité, la porte en bordure de route sera condamnée.

ETAPE 4 : Création d'un local de stockage

Le local jouxtant la nouvelle Mairie (ancien préau de l'école) sera transformé en local de stockage pour tout le matériel pouvant servir à la Salle des Fêtes.

ETAPE 5 : Nouvelle défense Incendie

Une défense incendie (poche) sera installée sur le terrain de la Mairie et l'extrémité du terrain aménagée pour le stationnement des camions de pompiers pour la recharge. Actuellement, aucun permis de construire n'est accordé dans le bourg à cause d'une défense incendie trop faible. La bouche près du cimetière ne peut délivrer que 18 m³ alors qu'il en faudrait au minimum 30.

ETAPE 6 : Modification des accès

Création de deux accès piétons et d'un accès pour véhicules.

Situation actuelle



Evolution

